

Questions orales

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, dans deux semaines à partir de quelle date?

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, je préfère ne pas m'engager plus précisément, pour le moment.

LES PENSIONS DES EX-PRISONNIERS DE GUERRE—LES INTENTIONS DU MINISTRE EN CAS D'OPPOSITION DU CABINET

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Affaires des anciens combattants? Comme le cabinet n'a pas donné son appui au ministre qui aurait voulu présenter une loi relative aux prisonniers de guerre, et je dirais que tous comprennent la préoccupation du ministre, quelle sera son attitude au cabinet si ce dernier est en désaccord avec lui sur ses intentions?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne ma position devant le cabinet, c'est moi qui ai fait la présentation au cabinet, et, à ce moment-là, mes intentions étaient pas mal évidentes.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA PRODUCTION DE PÉTROLE EXTRAIT DE LA HOUILLE—DEMANDE D'EXPOSÉ DES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme on l'a indiqué en décembre, l'usine de la société sud-africaine de charbon, de pétrole et de gaz extrait du pétrole, des hydrocarbures et du gaz de la houille. Une deuxième usine est maintenant en exploitation. Éventuellement, ce pays en viendra à satisfaire de plus en plus ses besoins de pétrole qu'il extrait du charbon. Le ministre a promis, en réponse à une question semblable que je lui ai posée en décembre, d'envoyer un spécialiste en Afrique du Sud pour voir quel procédé on utilisait. J'aimerais savoir s'il l'a envoyé. Si oui, le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il a appris et s'il envisage la construction, pour bientôt, d'installations du genre en Nouvelle-Écosse afin que nous puissions utiliser notre charbon, diminuer le chômage et produire suffisamment de pétrole pour répondre à nos besoins.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il est trop tôt pour être en mesure d'annoncer que nous avons pris une décision au sujet d'une usine de ce genre. Je peux dire au député que des fonctionnaires de mon ministère se sont rendus en Afrique du Sud. Ils connaissent la technique utilisée et en étudient d'autres. Ils se sont entretenus avec des représentants de diverses provinces productrices de charbon, de l'Association canadienne du charbon et de diverses compagnies qui font partie de l'Association pour tenter de les inciter à appliquer le principe de la coopération en abordant les nouvelles techniques pour l'exploitation du charbon.

M. Baldwin: En avez-vous parlé aux gens de la TVAC?

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ÎLE DU CAP-BRETON

M. Robert Muir (Cape-Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion

[M. MacDonald (Cardigan).]

économique régionale. Je regrette de ne pas lui en avoir donné préavis, mais je crois qu'il connaît le problème, car il s'est rendu au Cap-Breton il y a quelques semaines. Comme les habitants de l'île éprouvent des difficultés financières faute d'emploi, le ministre et ses fonctionnaires élaborent-ils des projets pour son développement économique?

[Français]

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, comme l'honorable député l'a dit lui-même, il y a eu des consultations récemment entre les représentants de la région de Sydney, des membres du gouvernement provincial et des représentants de mon ministère. Au cours de cette réunion, ils ont évidemment analysé la situation relative au chômage au Cap Breton, et ils ont tenté d'établir, en mettant en place un comité spécial, un programme qui pourrait être réalisé rapidement afin de pallier la situation difficile dans laquelle se trouvent les citoyens de cette région actuellement. Je sais que les discussions se continuent, et que nous pouvons espérer que prochainement les divers paliers de gouvernement soient en mesure de faire des propositions concrètes en vue d'établir pour le moment un programme sur une base temporaire, afin de faire face à la difficulté actuelle. Mais en ce qui a trait à un programme de développement à plus long terme pour créer des emplois sur une base permanente, l'honorable député sait très bien que le ministère de l'Expansion économique régionale est actuellement engagé avec le gouvernement provincial dans l'étude de certains dossiers industriels très importants. Nous espérons toujours que le moment viendra prochainement où nous serons en mesure de donner des renseignements un peu plus précis à ce sujet.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RECONNAISSANCE POSSIBLE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT DE L'ANGOLA

M. Claude-André Lachance (Lafontaine-Rosemont): Monsieur le président, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais, en son absence, je la poserai à son secrétaire parlementaire qui pourra peut-être m'éclairer.

À la lumière des événements récents en Angola, plus précisément la reconnaissance de la République populaire d'Angola par l'Organisation de l'unité africaine et le contrôle effectif que le MPLA semble détenir sur pratiquement tout le territoire, le ministre ou le secrétaire parlementaire envisage-t-il de recommander, à très court terme, la reconnaissance du MPLA comme gouvernement légitime en Angola?

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, je pense que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a clairement établi la position du Canada quant à la reconnaissance de l'Angola, dans sa déclaration publique du 20 janvier. Les nouvelles nous rapportent qu'une faction semble avancer dans le pays, mais il reste que les règles de reconnaissance de l'État de l'Angola n'ont pas changé et s'appliquent à tous les pays de la même façon. Quand un gouvernement assumera le contrôle réel du pays, nous ferons évidemment diligence pour établir avec lui des relations officielles.